

Le D2 doit être mis en quarantaine!!

Le 03/03/202

La situation va de mal en pis sur la tripale D2, la semaine dernière des éléments nous sont transmis faisant état de plusieurs cas de détenus atteints par la COVID 19 dans un seul atelier au vu des éléments La CGT prend la position et la soumet au chef d'établissement de fermer l'atelier où se sont rendus ces détenus atteints.

A moins que les chiffres transmis n'aient été incorrect ou qu'on leur fait dire autre chose, aujourd'hui force est de constater que le quartier arrivant du bâtiment D2 se voit avec un nombre toujours plus croissant de détenu atteint par le COVID 19.

Il nous parait plus que nécessaire au vu de la virulence et la vitesse de propagation du virus sur le D2 et afin de préserver ce qui peut encore l'être : de confiner le bâtiment, de le placer sous quarantaine avec arrêt immédiat des parloirs familles, la cessation des activités qui subsisteraient afin de limiter les mouvements et par la même la propagation du virus.

Il est étonnant qu'au vu de la situation du département de l'Essonne situé en zone de circulation active du virus que l'accès aux familles au niveau du parloir perdure!!

Nous demandons sans attendre au chef d'établissement de placer le bâtiment en quarantaine jusqu'à ce que les résultats de test PCR permette la reprise normale du fonctionnement du bâtiment D2.

Le CHSCT prochain devrait convenir d'un ensemble de mesure à déployer en cas d'éventuelle propagation quel que soit le secteur concerné.

La psychose gagne les personnels de la tripale et voire l'ensemble de l'établissement notamment les renforts effectifs indus.

Dans ce contexte nous appelons de nos vœux que la direction locale prenne des actions fortes pour préserver la santé de tous!

Le bureau local

